



Conservatoire à Rayonnement Régional **de Rennes**



Projet d'établissement 2024-2030



↑ Site Blosne ↓ Site Hoche



Table des matières

Préambule	4
Portrait du Conservatoire de Rennes	5
D'un projet à l'autre : bilan depuis 2016 et analyse de l'existant	7
Projet 2024-2030	11
Axe n°1 – Le champ des possibles de la sensibilisation à la spécialisation	12
Axe n°2 – Une école des arts de la scène lieu d'expériences et de créativité	17
Axe n°3 – Un établissement accessible et acteur des transitions	20
Axe n°4 – Des formats et parcours pédagogiques au service de l'individu et du collectif	24
Axe n°5 – Un conservatoire en connexion avec la richesse partenariale du territoire	27
Conclusion	31

Préambule

Établissement majeur dans le paysage culturel et éducatif de notre ville, le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Rennes est un lieu exceptionnel de découverte, d'apprentissage et d'approfondissement de pratiques artistiques. Avec une quarantaine de disciplines enseignées en Danse, Musique et Théâtre, le Conservatoire, véritable école des arts de la scène, est depuis 2021 implanté sur deux sites (dans le centre-ville et le quartier du Blosne). Irriguant en profondeur notre ville par des actions dans les écoles, de très nombreux enfants participent à des projets menés par les musiciennes et musiciens intervenants du Conservatoire. La saison culturelle, en entrée libre, se déploie du petit format intimiste aux grands spectacles dans différents lieux de la ville. Elle permet aux élèves de faire l'expérience de la scène et de la rencontre avec un public ainsi qu'aux habitantes et habitants de profiter de spectacles de qualité.

Ce nouveau projet d'établissement montre un Conservatoire en prise directe avec les évolutions sociétales et la vie culturelle locale, régionale, internationale, un Conservatoire qui réfléchit sans cesse à s'adapter à un monde en mouvement et à perfectionner, dans un esprit d'expérimentation, sa pédagogie.

L'équipe du Conservatoire a toujours eu conscience des enjeux et de l'importance de sa mission dans le processus d'épanouissement des élèves, avec comme ambition aujourd'hui de participer par la pratique artistique à la construction de citoyennes et citoyens, éclairés, doués de libre arbitre et capables d'évoluer dans un monde à la fois pluraliste et inclusif.

Je me réjouis que cette équipe continue à développer des projets ambitieux en cultivant les partenariats de l'aire de rayonnement de l'établissement, au service de celles et ceux qui s'y inscrivent ou participent à des projets, qu'ils soient pédagogiques ou artistiques.

Nathalie APPÉRÉ
Maire de Rennes
Présidente de Rennes Métropole

Benoît CAREIL
Adjoint délégué à la Culture

Portrait du Conservatoire de Rennes

Le Conservatoire de Rennes est un service municipal. Établissement spécialisé dans l'enseignement de la Danse, de la Musique et du Théâtre, il est l'un des 44 Conservatoires classés « à Rayonnement Régional » par le Ministère de la Culture. Ce classement implique le respect d'un certain nombre de critères, dont l'enseignement d'esthétiques variées, de la composition, de l'accompagnement au clavier et de la direction d'ensembles (vocaux, instrumentaux) ainsi que la mise en place de résidences d'artistes. Il doit également proposer un cursus complet comprenant un 3^e cycle menant au diplôme national et/ou préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Il inscrit ses actions dans le cadre de la politique culturelle portée par la Ville de Rennes et la Convention signée avec le Département d'Ille-et-Vilaine, tout en respectant le Schéma National d'Orientation Pédagogique publié par le Ministère de la Culture en septembre 2023.

Des racines de la Révolution aux multiples branches du XXI^e siècle

Ce service public de l'enseignement artistique spécialisé est une spécificité française qui prend ses racines à la Révolution lorsque le Conservatoire de Paris est créé en 1795 en parallèle des Grandes Écoles, et dans le même état d'esprit de démocratisation des formations supérieures : former au plus haut niveau sans critère de provenance sociale.

Rapidement, des « succursales » se créeront au XIX^e siècle dans le but de former les musiciennes et musiciens professionnels des opéras des grandes capitales régionales.

Celui de Rennes est créé en 1909 comme l'atteste la plaque de marbre à l'entrée du site Hoche.

En 1930, on compte en France 23 écoles municipales et une vingtaine d'écoles « secondaires ». Les années 1960 et la politique culturelle d'André Malraux, puis la décentralisation des années 1980 finiront d'équiper la France de conservatoires jusque dans ses zones rurales, créant ainsi un maillage permettant une offre de pratique artistique publique de qualité et de proximité.

Depuis les années 2000, les conservatoires ne cessent de diversifier leurs missions, élargissant les esthétiques enseignées, et les publics touchés. Le Conservatoire de Rennes s'est développé dans cette dynamique d'évolution : en 2003 se créent trois nouveaux départements (Jazz, Musique Ancienne et Musiques Actuelles Amplifiées), puis suit une évolution des formats de cours (développement des pratiques collectives), la création d'ateliers non diplômants, de dispositifs rendant la pratique artistique accessible (classes orchestres, classes à horaires aménagés), et le développement de la saison culturelle en accès libre. Ces changements se sont toujours opérés dans le respect de valeurs qui ont été formalisées en 2021 dans une charte pédagogique, socle du projet d'établissement ici proposé.

Y sont affirmées :

- la notion de **service public de l'enseignement artistique spécialisé**,
- le développement personnel de chacune et chacun, dans le respect de la diversité des personnes et de leurs droits culturels,
- la recherche permanente d'équilibre et de cohérence, entre **exigence artistique**, et **respect de l'intégrité** de chaque élève,
- un état d'esprit conjuguant **bienveillance et qualité de la relation pédagogique**,
- le développement de l'appétence à une curiosité culturelle.

Ainsi, le Conservatoire de Rennes entend **participer à la formation de citoyennes et citoyens ouverts aux autres et aux expressions artistiques diverses, héritées du passé ou émergentes** en favorisant **la transversalité, la pédagogie de projet et la dimension collective des apprentissages**.

Environnement culturel

La ville de Rennes est caractérisée par une importante population étudiante (65 000 étudiantes et étudiants) et une vie culturelle foisonnante, inclusive et attentive aux parcours des artistes. Institutions, structures conventionnées ou labellisées et associations coopèrent avec intelligence au service d'un territoire commun, constituant un écosystème toujours en recherche d'équilibre et en dialogue permanent avec la collectivité.

Depuis plusieurs années, le Conservatoire profite de cet environnement culturel foisonnant et diversifié et tisse des liens durables et fructueux avec de nombreux partenaires afin d'ancrer son dispositif pédagogique dans la vie et la création culturelle d'aujourd'hui.

De même, des établissements d'enseignement supérieur ou d'accompagnement des pratiques amateurs permettent au Conservatoire de proposer des passerelles, partenariats ou continuité de parcours de formation : musicologie ou arts du spectacle à Rennes 2, Le Pont Supérieur (situé dans le bâtiment du Conservatoire site Blosne), l'EESAB, l'INSA, l'école du Centre dramatique national TNB, le collectif Faire, etc.

D'un projet à l'autre : bilan depuis 2016 et analyse de l'existant

Pourquoi un projet d'établissement ?

Pour prendre le temps d'un constat et d'une analyse des points essentiels de fonctionnement, tant de l'existant que du chemin parcouru.

Pour que le Conservatoire, tout en étant stable sur ses fondamentaux, soit un établissement en mouvement et en adéquation avec la réalité contemporaine.

Pour répondre avec pertinence et efficacité aux attentes variées des usagers, du grand public et des partenaires tout en optimisant ses ressources dans un contexte financier contraint.

Pour que chaque acteur de l'établissement, quelle que soit sa fonction se sente concerné par chacun de ces enjeux.

Quels enjeux ?

- Participer à la politique artistique et culturelle du territoire à travers des actions de diffusion, des accueils d'artistes, des projets participatifs.
- Favoriser le décloisonnement des différents champs d'action de manière à mettre en évidence la cohérence et les valeurs communes qui animent le projet.
- Mettre en avant les objectifs transversaux des différents champs disciplinaires (danse, musique théâtre) qui vont au-delà d'objectifs artistiques et pédagogiques et qui convergent vers l'idée de former dans une logique de parcours diversifiés et adaptés, des artistes citoyens, conscients de contribuer au vivre ensemble et au développement de valeurs humanistes.
- Disposer d'un cadre permettant une orientation professionnelle éclairée ou un projet d'études supérieures dans des établissements du champ culturel.
- Préserver l'unité de l'établissement désormais en bi-site et créer des ponts entre le centre-ville et le quartier du Blosne dans lequel il s'agit de continuer à créer du lien et des interactions avec les habitantes et les habitants.

Le chemin parcouru depuis 2016

Le précédent projet d'établissement couvrait la période 2016 à 2020. La crise du COVID en avril 2020 en parallèle d'un changement de direction, puis l'ouverture d'un deuxième site place Jean Normand en septembre 2021 ont soumis les équipes à des changements majeurs. Il fallait pouvoir faire le bilan de ce chapitre et stabiliser le nouveau fonctionnement sur deux sites avant de se projeter dans une nouvelle période de plusieurs années.

Les axes envisagés étaient :

1. **Articuler les missions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et Enseignement Artistique Spécialisé (EAS) :** avec 7 musiciennes et musiciens intervenants, le Conservatoire est le plus gros contributeur de projets Musique à l'École. D'autre part, les Classes orchestres, dispositif d'apprentissage instrumental basé sur la pratique en petit et grand collectif, sont montées en puissance pour toucher, depuis 2021, 200 enfants dans 9 classes de 3 écoles du Blosne du CE2 au CM2, préparant ainsi l'arrivée du deuxième site. L'autre atout dans ce quartier sont les classes à horaires aménagés du collège des Hautes-Ourmes qui permettent l'accès à un apprentissage de la musique et de la danse de la 6^e à la 3^e sans avoir de pratique antérieure. Ces dispositifs se déployant sur un temps long, contrairement aux projets Musique à l'École, relèvent plus de l'EAS que de l'EAC.
2. **Renforcer la place du Conservatoire dans l'enseignement supérieur :** cet axe a été réalisé en 2022 en obtenant l'agrément pour les Classes Préparant à l'Enseignement Supérieur pour le cursus de Musiques Actuelles Amplifiées. Cela permet aux élèves de ce cursus d'avoir le statut d'étudiant. Le lien avec le Pont Supérieur existait depuis plusieurs années mais le partage du nouveau bâtiment le renforce de manière très concrète et permet d'envisager davantage de co-construction de projets et de mutualisation des moyens.
3. **Inscrire avec pertinence le Conservatoire dans un travail en réseau :** depuis 2021, le réseau des Conservatoires bretons classés s'est élargi de 7 à 17 donnant ainsi davantage d'ampleur aux actions communes de formation (accessibilité des établissements, lutte contre les Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels (VHSS), place du numérique), de même à l'échelle départementale, le Conservatoire de Rennes a organisé en lien avec l'Association des Directions des Conservatoires et Écoles de Musique du 35 en 2022 et 2023 les deux premières journées de l'enseignement artistique en Ille-et-Vilaine réunissant à chaque fois une centaine de participantes et participants autour d'enjeux partagés comme l'accueil de la différence, la place du corps, la pédagogie de groupe ou la diversité des publics.

4. **Nouveau bâtiment en fonctionnement bi-site :** inauguré en septembre 2021, le bâtiment place Jean Normand a permis au Conservatoire de bénéficier de grands espaces adaptés aux pratiques collectives musicales de toutes les esthétiques, à la danse et au théâtre, ainsi que d'un bel auditorium et d'espaces de convivialité, avec un nouvel enjeu de maintien de l'unité de l'établissement et des rencontres entre élèves, enseignants et équipes tout en s'ouvrant plus largement au quartier du Blosne.
5. **Saison artistique au cœur du projet pédagogique :** variée, souvent en partenariat, la saison culturelle se déploie à la fois en bonne partie au sein des murs du Conservatoire, et notamment dans l'auditorium, mais également hors les murs dans des lieux partenaires faisant sens en fonction de la nature des projets. Elle permet notamment des créations contemporaines reliées au projet pédagogique.
6. **Nouvelles technologies :** paradoxalement, la crise sanitaire ayant obligé l'utilisation intense d'outils numériques pour l'enseignement à distance, l'appétence pour le numérique a été freinée. En revanche, les outils de communication interne et externe à destination des usagers comme du grand public ont progressé : nouveau site Internet en 2022, billetterie en ligne, Padlet interne, développement des outils pour stocker des ressources pédagogiques, réseaux sociaux du Conservatoire.

Chiffres clés en 2023

1929 élèves (tous dispositifs confondus) à partir de 7 ans. **1091** filles et **838** garçons.
83% en Musique, 9 % en Danse et 8% en Théâtre.

67% d'élèves rennais.

Presque **30%** des élèves exonérés des droits de scolarité (dispositifs en partenariat avec l'Éducation nationale dans 4 écoles dont 3 pour les Classes orchestres dans le quartier du Blosne, et 4 collèges dont 3 en REP)

Environ **2 500** écoliers dans **27** écoles concernés chaque année par des actions menées par les musiciennes et musiciens intervenants du Conservatoire en temps scolaire, **250** hors temps scolaire (hôpital, crèche) **130** en périscolaire

104 enseignantes et enseignants

31 agents administratifs et techniques

Des actions en direction des Instituts Médico-Éducatifs

50 actions de médiation dont **40** visites du bâtiment du Blosne (concernant **440** personnes), et **10** projets spécifiques (concernant **160** personnes), soit **600** personnes sensibilisées ou impliquées durant l'année 2023.

Une saison culturelle, partie visible du projet pédagogique, de **150** dates et de dizaines de propositions d'auditions de classe en interne.

2 sites depuis septembre 2021: Hoche / Blosne

Projet 2024-2030

À partir de la rentrée de septembre 2021, et dans le contexte de changements majeurs évoqués plus haut, des groupes de travail incluant des enseignants, des personnels administratifs et techniques, puis des partenaires ainsi que des représentantes et représentants des usagers ont pu s'exprimer quant aux attentes liées au fonctionnement ou au projet du Conservatoire de Rennes. Les 5 axes qui ont émergé et les pistes d'évolution que vous lisez dans les pages suivantes permettent de se projeter sur les 5 années à venir dans des registres différents. Ces pistes sont le reflet des aspirations collectives qui font écho aux orientations de la feuille de route Culture de l'exécutif municipal, du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC), et celles souhaitées par les partenaires de l'établissement, que ce soit l'État via le récent Schéma National d'Orientation Pédagogique publié au bulletin officiel de septembre 2023, le Département d'Ille-et-Vilaine via sa convention de partenariat.

Ce projet d'établissement s'envisage dans un contexte où les précédents développements de l'offre du Conservatoire sont stabilisés et où les évolutions seront essentiellement menées dans une nécessaire maîtrise des dépenses, en redéployant les moyens ou en s'appuyant sur de nouvelles coopérations dans un état d'esprit de communauté d'intérêts et de partage de valeurs. Certains partenariats seront prioritaires pour répondre à la fois à la maîtrise des coûts et des besoins sociaux du Conservatoire, que ce soit pour ses usagers ou celles et ceux qui bénéficient de ses actions.

Axe n°1

Le champ des possibles de la sensibilisation à la spécialisation

La vie ce n'est pas avoir et obtenir, mais être et devenir.
Mima LOY
Poétesse et peintre, 1882-1966



Un établissement d'enseignement artistique, au-delà de l'acquisition de savoirs et de techniques, contribue au développement de la personnalité et à la conscience d'être à soi et au monde en développant la sensibilité et la culture de celles et ceux qui y sont inscrits ou bénéficient de ses actions. En cela, il privilégie le verbe être au verbe avoir, et le verbe faire au verbe consommer. Et si le bonheur réside fondamentalement dans *l'être*, les enseignements artistiques alors peuvent en partie y contribuer.

Le Conservatoire, lieu aux multiples propositions, est présent sur toute la chaîne de la pratique artistique : sensibilisation, découverte, enseignement, formation, préprofessionnalisation, et ces différents niveaux se nourrissent mutuellement.

Le Conservatoire constitue ainsi un formidable lieu de croisement d'acteurs de la pratique artistique et ce, à des niveaux très différents : jeunes en situation de découverte, élèves en cours d'apprentissage, étudiantes et étudiants en cours de professionnalisation, artistes invités et artistes enseignants. Ces croisements et l'ambition d'assurer des missions si diverses pour des publics aussi variés dans leurs aptitudes que dans leurs objectifs est un atout et permet de singulariser les parcours de formation que l'établissement propose à chacune et chacun des élèves.

Cette richesse permet naturellement au Conservatoire de prendre en compte la **relation aux publics dans les parcours de formation des élèves**, et en miroir, **d'amener les publics extérieurs et éloignés d'une pratique artistique à goûter à l'expérience artistique en tant que spectateur ou spectatrice mais aussi en participant.**

Cette double convergence implique de former des artistes citoyens, car dans une société à la fois pluraliste et individualiste, la pratique artistique peut être un moyen d'acquiescer, quel que soit son niveau de pratique, une ouverture d'esprit, un besoin de partager et « d'aller vers ». **Former des citoyennes et citoyens par la pratique artistique, c'est aussi valoriser la pratique artistique comme essentielle et participant à la construction d'adultes éclairés, sensibles et soucieux de leur savoir-être.** Être musicienne, musicien, comédienne, comédien, danseuse ou danseur, ce n'est pas seulement un « loisir », une activité de « développement

personnel » mais une façon de toucher à l'ineffable, explorer sa sensibilité, son humanité, son esprit critique, tout en faisant la plupart du temps « œuvre commune », où chaque individu peut s'épanouir dans des valeurs de partage, à la fois entre interprètes et avec le public.

Idéalement, l'artiste citoyen est en position tout à la fois de :

- **Maîtriser son art**, créer (innover, improviser, transcender les apprentissages les plus académiques), et **partager son art auprès de publics diversifiés**.
- Sensibiliser le plus largement possible à la pratique, à l'expérience artistique : au-delà de la consommation d'activités ou de spectacles, **il s'agit de toucher à l'essence de l'art dans sa dimension transformatrice**. Comment, de la place de spectatrice et de spectateur, ou en étant participant novice à une création avec des élèves du Conservatoire, **se laisser toucher par l'expérience vécue** ? Celle-ci pouvant être un premier pas vers de nouvelles connaissances, pratiques et compréhensions de la « fabrique » artistique ou inviter à une réflexion plus profonde sur **la place de l'art dans nos existences**.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, les points-clés ci-dessous servent de boussole pour toute l'équipe du Conservatoire.

- **Faire se rencontrer le plus possible les uns et les autres** : enseignantes et enseignants, élèves du Conservatoire, artistes extérieurs ainsi que participantes et participants aux actions de médiation ou d'éducation artistique et culturelle. Ainsi par exemple, il s'agira de faire se croiser les projets des classes du Conservatoire avec les projets des musiciennes et musiciens intervenants dans les écoles et autres structures partenaires extérieures pour « faire société ».
- **Former les artistes de demain** à haut niveau de compétences en proposant un cursus de Classes Préparant à l'Enseignement Supérieur pouvant également délivrer le Diplôme National en réseau régional.
- Proposer dès les premières années de formation dans **une dynamique de pédagogie de projet**, des démarches d'ouverture, d'interventions dans divers lieux, pour toucher toute sorte de publics tout au long de la formation des élèves.
- **Rendre responsable et autonome**, pour donner un sens « social » à sa formation. Le cursus d'étude sera amené à évoluer pour intégrer cette composante essentielle au fur et à mesure de l'avancée dans les cycles.
- **Élargir l'horizon des élèves** en les orientant mieux : pour les futurs amateurs, leur donner les moyens de continuer une pratique, en contribuant par exemple à la formation de cheffes et chefs de chœurs et d'orchestres.
Pour les futures professionnelles et professionnels : éclairer les étudiantes et étudiants quant aux formations supérieures et débouchés professionnels en dépassant largement le cadre des carrières d'interprètes.

- **Valoriser le « parcours études » par cycle** : être élève au Conservatoire peut se faire sur un, deux ou trois cycles de 3 à 5 ans chacun, chaque cycle ayant sa cohérence et ses objectifs : « finir » le Conservatoire peut se faire à n'importe quel niveau. Nul besoin d'y rester 12 ans pour être imprégné et sensibilisé à la richesse d'une pratique artistique et pour en tirer bénéfice dans sa vie future. En cohérence avec le Schéma National d'Orientation Pédagogique publié en septembre 2023, d'autres possibilités de parcours sont amenées à se développer, permettant de s'adapter à des projets ou aspirations à plus court terme (parcours ouverture, parcours scénique etc.).
Malgré de réelles difficultés pour répondre à toutes les demandes d'inscriptions, faute de places, trouver un équilibre au niveau de l'accueil dans les différentes classes (amateurs, préprofessionnels, curieux) afin de **garder une réelle polyvalence auprès de l'offre publique pour les Rennaises et les Rennais.**



Léo Nicolas
Élève – Conservatoire de Rennes

Parole d'élève

« Comment transmettre le patrimoine artistique aux générations futures ? Cela interroge notamment le positionnement de l'artiste et sa relation avec le public. Être non pas replié sur sa pratique mais bien en prise avec le réel. Le Conservatoire a un rôle à jouer en formant les futurs artistes sur ces enjeux et en favorisant des espaces d'échange entre les élèves. Ces croisements nourrissent les projets en commun et font naître une conscience collective, y compris sur la place des artistes au sein de la cité. »

Concrètement les actions en cours et leurs évolutions sur 5 ans :

- Demander l'agrément pour la mise en place du CPES Musique pour que les élèves ayant un projet professionnel dans le domaine artistique soient mieux préparés et bénéficient du statut étudiant
- S'appuyer sur les différents pôles du Conservatoire, notamment communication, médiation, régie technique et centre de documentation pour permettre aux élèves en COP/CPES de bénéficier de rencontres élargissant leur socle de connaissances
- Préparer une préfiguration des CPES en Théâtre et Danse (sous réserve d'un partenariat avec un lycée rennais permettant un aménagement horaire, plus particulièrement pour la Danse)
- Promouvoir la reconnaissance « artiste de haut niveau » par des écoles supérieures d'autres domaines pour reconnaître le parcours des élèves au Conservatoire et qu'ils puissent bénéficier d'aménagements d'horaires ou de dispenses d'assiduité ponctuelles
- Faire évoluer le dispositif d'admission des débutants
- Promouvoir la pédagogie de projet, et faire évoluer les modalités d'évaluation en conséquence.
- Rédiger un règlement des études
- Orienter les projets personnels des élèves en COP vers des actions de médiation
- Proposer des ateliers de découverte et/ou de pratique en direction des IME, écoles...
Acculturer l'équipe pédagogique à de nouvelles actions de médiation, le plus souvent participatives, en direction de classes scolaires ou de groupes constitués sur le temps périscolaire.
- Pérenniser la CHAM vocale au collège Clotilde Vautier
- Favoriser les projets qui développent les croisements entre les écoles primaires et les élèves/enseignants du Conservatoire
- Diversifier les actions dans les écoles en lien avec l'équipe des musiciennes et musiciens intervenants
- Explorer les possibilités de continuité de pratique pour les élèves issus des dispositifs en temps scolaire (Classes orchestres, Contour Saint-Aubin, Hautes Ourmes, Rosa Parks, Clotilde Vautier)
- Remplacer progressivement les DEM/DEC/DET par les nouveaux diplômes nationaux DNEM/DNED/DNET afin de mettre en œuvre les dernières orientations du SNOP 2023

Axe n°2

Une école des arts de la scène lieu d'expériences et de créativité

*Et je cherche une école, je cherche un système d'éducation,
je cherche une sociologie de l'exemplaire qui puisse commencer
à bâtir des ponts entre les disciplines*
George STEINER, Éloge de la transmission
Écrivain et philosophe, 1929-2020



- **Placer la notion de projet artistique** (et donc de pédagogie de projet) **au cœur du dispositif d'enseignement, dès le début de l'apprentissage** : nul besoin de maîtriser une grande palette de compétences pour se placer dans une démarche de réalisation artistique ou créative. On apprend dans des cours, mais les apprentissages liés à la participation à des projets vont au-delà de savoirs faire artistiques et techniques : l'élève vit ainsi la notion d'engagement, d'autonomie et de responsabilité vis-à-vis d'un projet collectif.
- **Partager les réalisations artistiques en mélangeant les différentes formes d'expression** : faire tomber les barrières disciplinaires et favoriser la création pluridisciplinaire. Ainsi, dès les débuts de l'apprentissage, les réalisations sont à la fois valorisantes et permettent de s'ouvrir à d'autres disciplines.
- Enrichir et élargir les propositions des enseignantes et enseignants en favorisant **les collaborations avec des artistes extérieurs à l'établissement** (résidences, commandes, master-class etc.) car la diversité des réalisations artistiques est, au-delà d'un enrichissement culturel évident, propice à la motivation et aux progrès de chaque élève.
- **S'ouvrir au dialogue des arts** grâce à des collaborations au-delà des disciplines enseignées au Conservatoire (arts plastiques, visuels, numériques, culinaires, etc.) afin de développer une curiosité, une capacité à faire des liens et enrichir son imaginaire.
- **Explorer des territoires artistiques culturels et esthétiques éloignés du champ habituellement enseigné au Conservatoire** (tradition orale, pop culture, littérature, histoire, sociologie, etc.) car les pratiques artistiques peuvent résonner avec beaucoup d'autres pratiques ou disciplines. Cette façon de faire, croise les publics et favorise l'interconnaissance, et d'une certaine manière le vivre ensemble, tout ceci faisant écho à la notion d'artiste citoyen.
- **Trouver de nouvelles collaborations ou de co-constructions sur des projets artistiques ponctuels avec les actrices et acteurs d'esthétiques non enseignées au Conservatoire, notamment dans le quartier du Blosne**
- **Développer une réflexion pédagogique commune à la Danse, la Musique et le Théâtre** : la place du corps, de la perception, la gestion des émotions, le rapport au public, à la scène, au texte, au fond, tout ce qui permet de converger vers des qualités d'expression artistique.
- **Participer aux évolutions artistiques contemporaines tout en transmettant un patrimoine culturel**

Concrètement les actions en cours et leurs évolutions sur 6 ans :

- Favoriser la création mêlant élèves du Conservatoire et publics extérieurs éloignés des pratiques artistiques enseignées au Conservatoire dans une recherche de diversité (musique et danse urbaine, théâtre et arts plastiques) à l'image des Chants du Blosne, la rencontre avec les musiciens kurdes, le spectacle avec beat box ou danseur de hip hop, la comédie musicale Rapsode qui sont autant d'exemples à renouveler.
- Permettre des pratiques d'invention, d'écriture ou d'improvisation dès les débuts de l'apprentissage
- Poursuivre les conférences de culture musicale illustrées en musique à destination d'un large public pour que les élèves « aillent vers » les publics plus éloignés et rendre les propositions accessibles à ces publics.
- Poursuivre et structurer des coopérations mutualisant les moyens respectifs avec des acteurs culturels désireux de rencontrer d'autres domaines d'expression artistique dans un esprit de création : nécessite d'organiser des rencontres entre enseignants et ces acteurs (Lillico, EESAB, ESRA...), investir les lieux culturels de la ville en tant qu'écrans de petites formes artistiques (diversifier les interventions au Musée des Beaux-Arts et au MBA Maurepas, dans les bibliothèques, au FRAC, à l'Écomusée...), bénéficier de la présence d'artistes pour échanger, co-produire, faire des master-class etc.
- Dans un même état d'esprit, conforter le partenariat déjà existant avec le Triangle. Leurs nombreux ateliers de pratique dans diverses esthétiques de la danse constituent un vivier potentiel de cours complémentaires enrichissants à valoriser et à capitaliser dans le cursus Danse.
- Maintenir des résidences d'artistes qui sont préconisées par le Schéma National d'Orientation Pédagogique (résidences de territoire) en explorant de nouvelles coopérations (SMAC, productions mutualisées)
- Poursuivre les échanges entre le département Musique traditionnelle et les autres départements par le biais de projets partagés : à l'image du projet Yaouank et la Classe orchestre de l'école Volga.
- Tout en étant prudent et mesuré dans l'usage des outils numériques dans la pédagogie musicale, développer des expérimentations en lien avec les nouvelles technologies, l'image, la culture ludique...



Alexandre Rubin
Professeur de Culture Musicale
Conservatoire de Rennes

Parole d'enseignant

« Les projets de création, portés par le Conservatoire, permettent à nos élèves d'enrichir leur pratique et de découvrir d'autres univers artistiques. Je pense notamment au projet pluridisciplinaire *Ose le son*, présenté dans le cadre du festival Jardins d'hiver aux Champs Libres, qui rassemble des duos autour du son, du rythme et du rapport texte/musique. La création nourrit les œuvres du futur et notre rôle, en tant qu'enseignant, est d'accompagner les énergies créatrices. On remarque également une implication autrement plus dense de l'élève autour de ces projets. C'est toujours émouvant, et passionnant, d'assister à leur émancipation et à la construction de leur personnalité artistique. »

Axe n°3

Un établissement accessible et acteur des transitions

Les humains doivent se reconnaître dans leur humanité commune, en même temps que reconnaître leur diversité tant individuelle que culturelle.
Edgar MORIN, Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur
Sociologue et philosophe né en 1921



Le Conservatoire prend en compte les droits culturels dans son offre d'enseignement comme dans son fonctionnement. À ce titre, il s'intéresse et fait connaître la diversité des cultures qui constitue le patrimoine commun de l'humanité. Il contribue à donner une éducation et / ou une formation qui, en répondant aux besoins éducatifs fondamentaux, permet le libre et plein développement de l'identité culturelle de chacun et chacune dans le respect des droits d'autrui et de la diversité culturelle (voir articles 3 et 6 de la déclaration de Fribourg).

En appliquant le principe de **non-discrimination des publics accueillis**, il participe à la politique municipale d'**inclusion de chacune et chacun**.

En rendant ses **propositions plus lisibles**, faciles à lire et à comprendre, sur ses supports de communication adressés à un large public.

En favorisant « l'aller vers » et les actions de médiation que ce soit par des réalisations d'élèves dans le cadre de leurs projets personnels ou des réalisations pilotées par les enseignantes et enseignants dans le cadre de la saison culturelle ou d'interventions plus modestes dans des lieux non dévolus à la diffusion (médiathèques, EHPAD, centre médico-sociaux, maisons de quartier, crèches, etc.).

Contribuer à la démocratisation de l'accès à la culture en favorisant le croisement des publics, la consolidation de liens intergénérationnels et la cohésion sociale.

En adaptant les propositions pédagogiques aux évolutions sociétales.

En faisant évoluer les parcours de manière à ne pas les « normer » mais **mieux accueillir la différence et la singularité de chaque élève**.

En prenant en compte les difficultés, besoins particuliers ou handicaps de certains élèves grâce à une équipe enseignante formée dans ce registre.

En impliquant davantage les usagers dans le fonctionnement de l'établissement qui, au-delà d'un lieu où l'on prend des cours, est un lieu de vie où chacune, chacun, peut contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil, de parcours, d'échanges, d'entraide.

En affirmant sa responsabilité environnementale et sociétale, en :

- Engageant une réflexion pour que l'établissement devienne exemplaire tant dans son fonctionnement que dans la mise en œuvre de son projet en gardant toujours à l'œil **l'empreinte carbone** de chacune de ses actions,
- Encourageant les **gestes écoresponsables** et la frugalité énergétique dans l'ensemble de ses activités,
- Explicitant **la déontologie et la posture professionnelle** des enseignantes et enseignants dans un contexte de forte évolution sociétale,
- Cherchant **l'égalité femmes-hommes** dans la constitution des classes, des jurys, de la programmation artistique,
- **Respectant l'autodétermination de genre** notamment des élèves,
- **Luttant activement contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels,**
- **Veillant au respect de l'intégrité physique et psychique de chacune et chacun** (agent, usager, public) et notamment en prévenant le harcèlement moral ou scolaire et en facilitant l'expression des personnes qui en seraient victimes.



Élise Tual

Parole de la chargée de médiation culturelle et éducation artistique du Conservatoire de Rennes

« L'un des nombreux enjeux pour les années à venir est d'inscrire nos actions dans le contexte des évolutions sociétales et environnementales. Au niveau culturel, à travers la coopération et les partenariats, il s'agit d'aller vers d'autres publics dans une logique constante d'ouverture, de dialogue, de partage. Au niveau environnemental, l'idée est bien de prendre notre part de manière volontariste, en essayant au quotidien de ne pas oublier que la réduction de nos consommations est bénéfique sur tous les plans. Ces transitions sont aussi une opportunité, car elles se vivent et ne peuvent se faire que collectivement, et sont pleinement connectées à notre mission d'acteur culturel. »

Concrètement les actions en cours et leurs évolutions sur 5 ans :

Dialogue avec les usagers :

Organiser des réunions régulières avec les représentantes et représentants des usagers, l'association des amis du conservatoire (ACOR35) ainsi que le Bureau des Représentants des Élèves (BREC) créés tous les deux en 2022

Impliquer collectivement les équipes pédagogiques pour suivre et orienter les élèves (réunions de rentrée, concertation en cas de problème, rendez-vous avec les élèves ou parents)

Responsabilité Sociétale et Environnementale

Sensibilisation de tous les agents via la Fresque du climat d'ici fin 2024, poursuite de l'utilisation de l'outil d'autodiagnostic boussole, la feuille de route « mobilité décarbonnée » pour décembre 2023

Tendre à l'exemplarité en matière de réduction et tri des déchets, sobriété énergétique (formation au numérique responsable, véhicules électriques, fontaines à eau pour favoriser l'utilisation de gourdes, réducteurs de débits d'eau, réemploi de mobilier, transports des jurys ainsi que déplacement des agents en train, vélo de service)

Accessibilité

Faire évoluer la grille tarifaire pour la rendre plus juste (application du taux d'effort et prise en compte du lieu de résidence excepté pour les élèves en COP et CPES)

Officialiser la mission de référent pour les élèves à besoins spécifiques et en situation de handicap (REBSH)

Former une deuxième personne référente handicap afin de mieux répondre à l'ensemble des sollicitations

Porter à la réflexion du conseil pédagogique les questions d'évolution sociétale et d'adéquation avec l'organisation pédagogique de l'établissement

Actualiser le règlement intérieur à l'aune des évolutions sociétales (questions de genre, réseaux sociaux, laïcité...)

Porter une attention particulière à la simplification des démarches et à l'accessibilité pour toutes et tous des informations (site Internet, documents FALC, etc.)

Égalité femmes-hommes et lutte contre les VHSS

Déployer les indicateurs égalité femmes-hommes à horizon 2025 (avec une dimension budgétaire)

Mettre en place des plans de formation sur les VHSS, le handicap, la déontologie professionnelle, le numérique, etc.

Détermination de deux personnes référentes VHSS

Tendre à l'égalité femmes-hommes dans les classes majoritairement constituées de l'un ou de l'autre genre MAA, Jazz, Danse, etc, tout en portant une attention supplémentaire à cette égalité au sein du cycle 3 et des futurs CPES

Dans la continuité de la résidence de Léa Chevrier autour de l'invisibilité des femmes dans l'histoire de la musique ou du projet Femmes du Jazz, valoriser le répertoire de musiciennes, femmes dramaturges, chorégraphes ou écrivaines dans un état d'esprit de recherche

Ouverture à des publics éloignés et diversifiés

Poursuivre le travail d'adaptation des parcours, des modalités d'évaluation, des formats de cours pour les élèves en situation de handicap

Continuer à organiser des visites du site du Blosne, réaliser des émissions à la radio Quartier des ondes portées par des enseignantes et enseignants et élèves du Conservatoire, coopérer avec des acteurs du quartier du Blosne (Au P'tit Blosneur, l'Âge de la Tortue), accueillir des jeunes dans le cadre de Jobs d'été

Veiller à diversifier les publics en pérennisant les dispositifs ou actions dans les quartiers politique de la ville (Blosne, Maurepas, Villejean, Cleunay) tels que les Classes orchestres, CHAM/D/T Hautes Ourmes, Rosa Parks et Clotilde Vautier et en favorisant l'accès aux parcours en cursus à des enfants issus de ces dispositifs

Poursuivre le projet QR codes sur les salles du Conservatoire, ou toute action permettant aux habitantes et habitants ou scolaires du quartier de découvrir ce qui se cache derrière les noms des personnalités figurant sur les salles

Conforter le fonctionnement en bi-site (Hoche et Blosne)

S'autoriser à tester de nouvelles organisations tant du côté de l'équipe administrative que pédagogique pour le plus grand bénéfice des usagers

Développer de nouveaux outils de communication afin de maintenir une unité de fonctionnement et une facilité d'échanges

Renforcer l'ancrage du site du Blosne en poursuivant le travail mené avec les associations et partenaires du quartier pour une meilleure appropriation par ses habitantes et habitants

Établir un diagnostic des besoins d'amélioration des conditions de travail inhérentes aux pratiques artistiques (acoustique, isolation thermique, matériel spécifique...)

Axe n°4

Des formats et parcours pédagogiques au service de l'individu et du collectif

*Le désir que ressent chacun de tendre
Vers la plénitude de sa présence au monde*
François CHENG, Cinq méditations sur la beauté
Écrivain, poète et calligraphe, né en 1929



Cet axe permet de traduire de manière opérationnelle les valeurs de la charte pédagogique et des 3 axes précédents.

Ainsi, pour permettre l'émergence d'artistes citoyens (amateurs ou professionnels), sensibles, éclairés, ouverts, créatifs, et capables d'aller vers l'autre pour faire société, les formats de cours, les parcours et les expériences artistiques doivent permettre à la fois la rencontre de soi et la rencontre de l'autre.

Il s'agira de

- S'autoriser à **varier les formats de cours ou leur périodicité hebdomadaire** : les stages ou évènements ponctuels pouvant faire avancer plus efficacement que des rendez-vous trop espacés. Former les enseignantes et enseignants à **la pédagogie de groupe**, et accompagner les familles pour leur expliquer l'intérêt de cette pédagogie.
- Garder le bon équilibre entre le collectif (pédagogie de groupe et réalisations artistiques) comme facteur de motivation et le suivi individualisé indispensable au **respect de la singularité de chaque élève**.
- Situer les savoirs et savoir-faire non comme des fins en soi mais des moyens de **développer l'autonomie de la pratique de l'élève** quelle que soit son ambition.
- **Rechercher la cohérence et la globalité entre les différents cours d'un même cursus**, principalement en musique (instrument, Formation Musicale et pratique collective)
- **Croiser les regards sur l'élève** afin d'avoir une évaluation à la fois diversifiée et globale de son parcours : ce qui signifie disposer d'une équipe pédagogique qui échange et non d'une unique enseignante ou d'un unique enseignant par cycle (notamment en Théâtre).
- **Faire évoluer les modalités d'évaluation** pour éviter des évaluations individuelles normatives et permettre d'observer les points forts de chaque élève qui peuvent être de nature différente.

Au final, développer la notion de « parcours » permettant à des élèves ayant des projets et aptitudes variées de bénéficier d'un parcours de formation le plus adapté et évolutif possible.



Florian Varmenot
Professeur de trompette
Conservatoire de Rennes

Parole d'enseignant

« Avec le dispositif < Petits Cuivres > créé en 2017, l'idée était d'intégrer la dimension < pratique collective > dès la première année du cycle 1. Les élèves bénéficient chaque semaine d'un cours d'instrument et d'un cours de Formation Musicale, tout en participant à un ensemble de Cuivres. Ce nouveau format pédagogique offre la possibilité d'explorer différents répertoires et esthétiques (Musique de chambre, atelier d'improvisation, etc.) et multiplie les champs d'application. Très concrètement, on observe chez nos élèves une vraie émulation de groupe et un sentiment d'appartenance renforcé au collectif. L'objectif pour les prochaines années est de développer ce format très fédérateur en lien avec l'équipe enseignante (accompagnatrices et accompagnateurs, enseignantes et enseignants de Formation Musicale) au bénéfice de nos élèves. »

Concrètement les actions en cours et leurs évolutions sur 5 ans :

- Travailler en conseil pédagogique sur l'évolution des parcours en cohérence avec le Schéma National d'Orientation Pédagogique ayant pour conséquence la diversification des modalités d'évaluation (mettant notamment l'accent sur les réalisations en public) et tisser des liens de coopération avec des structures pouvant apporter un complément de formation pour tenir compte de l'ouverture de l'enseignement du théâtre dans le cadre du nouveau SNOP à d'autres enseignements complémentaires comme arts de la marionnettes, arts du cirque, art de la rue, arts du récits, arts du geste, magie nouvelle, art du clown, cabaret etc.
- Proposer une formation globale faisant le lien entre érudition et pratique
- Impliquer le centre de documentation dans certains événements artistiques et processus pédagogiques
- Renforcer la notion d'équipe pédagogique autour de chaque élève dans le cadre d'une évaluation globale de son parcours. En Musique, affirmer le rôle pédagogique des pianistes accompagnatrices et accompagnateurs et des responsables d'ensembles.
- Proposer des stages et ateliers ponctuels ouverts aux élèves du Conservatoire comme aux publics extérieurs pour favoriser la pratique amateur et les parcours « projet »
- Former les enseignantes et enseignants à la pédagogie de groupe
Intégrer dès les débuts de l'apprentissage les démarches d'invention ouvertes sur les autres spécialités (Danse, Musique et Théâtre)
- En Théâtre, pérenniser les stages ou modules de 30 heures autour de disciplines indispensables à la formation du comédien (clown, dramaturgie, alexandrin, etc.)
- En Danse, continuer à proposer le double cursus contemporain et classique en Cycle 1. À partir du cycle 2, envisager un partenariat avec un établissement scolaire du bassin rennais dans la perspective de faciliter le suivi du cursus dans son intégralité. Restructurer le cycle 3 amateur en y intégrant un choix d'ateliers ou de complémentaires (en partenariat avec le Triangle), notamment pour pouvoir délivrer un CEC complet
- Favoriser les projets croisant Musique, Danse et Théâtre (concerts avec mise en espace, spectacles de danse avec musiciennes et musiciens, concerts lectures, binômes d'artistes comme pour « Ose le son » etc.)

Axe n°5

Un Conservatoire en connexion avec la richesse partenariale du territoire

*Seuls, nous pouvons faire si peu;
ensemble, nous pouvons faire beaucoup.*
Helen Keller, autrice et première femme américaine aveugle et sourde
ayant eu un diplôme universitaire, 1880-1968



Les partenariats et coopérations sont incontestablement une ressource pour l'action. Les expertises de chacune et chacun s'enrichissent mutuellement et permettent de s'adresser à des publics diversifiés auxquels il est ainsi donné l'occasion de se rencontrer.

Le territoire à différentes échelles (quartier, ville, métropole, département, région) est riche d'un tissu de structures culturelles, socio-culturelles, sociales, éducatives, sportives et même économiques, associatives ou institutionnelles, souvent en **recherche d'initiatives partagées**, et avec lesquelles il est possible de construire des projets.

Le Conservatoire de Rennes continue de s'engager dans ce **travail partenarial exigeant et patient** qui, au-delà des intentions premières de chacune et chacun, demande le temps de l'interconnaissance et la définition progressive d'objectifs communs. Ainsi, il appuie son action sur de nombreux partenariats dans le cadre des projets pédagogiques et artistiques liés à son activité d'enseignement et de diffusion, ou à des actions de médiation croisées à l'attention de publics extérieurs. D'autres partenariats se développent à des fins de sensibilisation (visite du Conservatoire, découverte de son activité et de son fonctionnement, de la saison culturelle, rencontre avec les élèves, enseignantes, enseignants et artistes), pouvant parfois conduire les publics touchés à intégrer les cours du Conservatoire (en cursus ou hors cursus).

Qu'il s'agisse des partenariats ou coopérations déjà activés ou de ceux en cours de développement, notamment du fait de l'implantation encore récente du Conservatoire sur le site Blosne en complément du site Hoche, il apparaît indispensable de garder comme cadre d'action les objectifs, finalités et surtout les publics et projets pour lesquels ces partenariats sont développés.

Il s'agit donc de continuer à travailler en coopération pour faire rayonner l'établissement au service :

- des élèves souhaitant se professionnaliser et poursuivre des études supérieures grâce à des partenaires pouvant présenter **des débouchés et formations**, et proposer des immersions ou des stages, des étudiantes et étudiants souhaitant concilier un cursus au Conservatoire et des études dans un autre domaine en permettant **d'aménager des parcours d'études** (statut artiste de haut niveau à développer)
- de la pédagogie de projet et de la saison culturelle qui en découle grâce à des collaborations avec des artistes invités dans d'autres structures ou festivals, la mutualisation de moyens et ressources, pour permettre des expériences renouvelées, en prise avec les évolutions artistiques et **dans un esprit de création ou de recherche.**
- des **pratiques amateurs** (ressources documentaires, productions avec des ensembles amateurs, aide logistique)
- du **public éloigné du Conservatoire** grâce à des relations partenariales avec des associations ou structures du champ éducatif ou social (IME, maisons et associations de quartier, etc.)

Poursuivre **le travail en réseau départemental et régional** et ouvert aux réseaux nationaux dans un esprit de partage des enjeux essentiels et de mutualisation des moyens afin de :

- s'inscrire dans une cohérence à différentes échelles en lien avec le Schéma National d'Orientation Pédagogique
- former les équipes dans des registres partagés par plusieurs établissements
- permettre des réalisations artistiques et des échanges pédagogiques entre plusieurs établissements

Parole de partenaire



Paloma Fernandez Sobrino
Directrice artistique – L'Âge de la tortue

« Implantée au Blosne depuis 20 ans, L'Âge de la tortue est un partenaire de longue date du Conservatoire (autour notamment de *L'encyclopédie des migrants*). En tant que metteuse en scène, j'aime intégrer une dimension musicale à nos projets. Le travail engagé avec les élèves en formation permet d'expérimenter des processus participatifs dans l'apprentissage mutuel, formel et informel, tout en explorant d'autres cheminements. Cela fait sens avec notre projet artistique, y compris dans la transmission de valeurs autour d'enjeux sociétaux. L'arrivée du Conservatoire au Blosne est un événement important, et son ouverture sur le quartier est nécessaire et salutaire. Travailler ensemble, c'est-à-dire avec tous les partenaires et acteurs locaux, nous donne de la force pour répondre aux nombreuses voix qui cohabitent sur le quartier. »

Concrètement les actions en cours et leurs évolutions sur 5 ans :

- Mutualiser des compétences et moyens avec des associations, festivals, institutions, professionnels dans le cadre de l'obtention du CPES Musique dans un premier temps, puis CPES Théâtre, que ce soit pour l'école du spectateur, des stages et rencontres avec des professionnels ou la participation à des spectacles professionnels. Par exemple : ONB, Orchestre des Transmissions, TNB, Opéra, SMAC Antipode et UBU, La Paillette, La Maison de la poésie, Pont Supérieur, ITEM, CFMI, Rennes 2, les festivals Transmusicales, Travelling, Jazz à l'Ouest, Autres Mesures, Route du Rock, Waterproof, fédérations ou associations professionnelles dans le domaine de la culture). Dans un contexte de nécessaire optimisation des moyens, ces coopérations ou partenariats sont désormais incontournables.
- Travailler à l'échelle du département via l'Association des Directions des Conservatoires et Écoles de Musique d'Ille-et-Vilaine (ADCEM35) et à l'échelle régionale au sein de de l'association Conservatoires de Bretagne, pour travailler à des enjeux et objectifs communs : plans de formation (préventions VHSS, handicap, numérique), favoriser des projets artistiques (rencontres disciplinaires ou résidences de territoire, Plages de Danse, etc.) et organiser les épreuves du diplôme national (ancien DEM/T/D).
- Tisser des liens et proposer des événements profitant au Conservatoire et aux habitantes et habitants du quartier. Les partenariats initiés avec l'association Au P'tit Blosneur ou la radio Quartier des ondes, ou encore avec Ars Nomadis pour les Chants du Blosne sont des exemples à poursuivre, notamment avec la proximité de Polyblosne et du Triangle dans le contexte du projet urbain du quartier.
- Continuer les collaborations avec les IME (par exemple les ateliers Mixité faisant vivre un partage artistique entre élèves du Conservatoire et jeunes en situation de handicap)
- Favoriser les projets pédagogiques mêlant élèves du Conservatoire et scolaires comme le Grand Boum, la création « L'assemblée des oiseaux de Markéas », ou avec des jeunes du quartier du Blosne comme la comédie musicale Rapsode
- S'inscrire dans les dynamiques régionales permettant de développer les pratiques vocales collectives, notamment en affirmant son rôle de partenaire d'Objectif Chœurs et de pôle ressource en direction de chœurs.

Conclusion

Ces axes ambitieux, mais reflets d'un élan collectif visant à donner du sens aux missions remplies par le Conservatoire de Rennes, nécessitent de calibrer les actions conduites dans le respect du principe de réalité budgétaire, de développer les coopérations, d'innover dans un contexte de sobriété économique et écologique, et de se doter de plans de formation permettant à l'équipe pédagogique de s'engager vers ce décroisement et cette capacité à réfléchir de façon transversale.

Sans remettre en cause les fondamentaux des établissements d'enseignements artistiques (exigence et richesse des cursus, capacité des équipes pédagogiques à accompagner un élève débutant jusqu'à la préprofessionnalisation, transmission des répertoires patrimoniaux), ce projet tente de mettre en phase le Conservatoire de Rennes avec les évolutions sociétales d'aujourd'hui, pour le rendre plus accessible à la population, toutes les populations. Plus généreux, plus accueillant, il fait le pari d'une réunion des publics comme des pratiques. Plus que de définir ce qui le caractérise et mettre en lumière ses particularités, il souhaite au contraire revendiquer son polymorphisme et développer ses capacités à s'adapter au projet de chacune et chacun.

Remerciements

L'équipe de direction remercie chaleureusement tous les agents et partenaires qui se sont prêtés à cet exercice de réflexion collective et ont participé avec rigueur et enthousiasme aux réunions de travail. Elle remercie également les collègues des autres services de la Ville pour leur appui et expertise à l'élaboration de ce projet.

Sigles et acronymes utilisés :

CEC :	Certificat d'Études Chorégraphiques
CFMI :	Centre de Formation des Musiciens Intervenant
CHAM/CHAD/CHAT :	Classes à Horaires Aménagés Musique / Danse / Théâtre
CPES :	Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur
COA :	3 ^e Cycle à Orientation Amateur
COP :	3 ^e Cycle à Orientation Professionnelle
DEM/DET/DEC :	Diplôme d'Études Musicales / Théâtrales / Chorégraphiques
DNEM/D/T :	Diplôme National d'Études de Musique / de Danse / de Théâtre
EESAB :	École Européenne Supérieure d'Art
ESRA :	École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle
FALC :	Facile à Lire et à Comprendre
FRAC :	Fond Régional d'Art Contemporain
IME :	Institut Médico Éducatif
ITEMM :	Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique
MAA :	Musiques Actuelles Amplifiées
ONB :	Orchestre National de Bretagne
SMAC :	Scène de Musiques Actuelles
SNOP :	Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre.
TNB :	Théâtre National de Bretagne
VHSS :	Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels